



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

PRÉFECTURE

**Direction des Relations avec
les Collectivités et le Public**

Affaire suivie par : M. CHEVALIER

☎ : 05.65.23.12.10

✉ christian.chevalier@lot.gouv.fr

Cahors, le 3 mars 2016

Madame la présidente,

Par lettre du 19 février 2016, reçue à la préfecture le 25 février dernier, vous m'avez fait part, au nom de l'Association Sauzet Nature Environnement et Développement, de votre opposition au projet de requalification de l'îlot du foirail à Sauzet.

Ce projet nécessite le déclassement d'une parcelle appartenant à la commune en vue de son aliénation à Lot Habitat. Une première enquête publique a donné lieu à un avis défavorable du commissaire-enquêteur dans le cadre d'une enquête conjointe portant également sur la révision du schéma d'assainissement de la commune. Ce dernier point ayant fait l'objet d'un avis favorable, la révision du projet de déclassement a donné lieu à une seconde enquête publique, qui a été prescrite le 12 janvier 2016 par le maire de Sauzet, en application du code de la voirie routière.

L'enquête publique s'est déroulée du 1^{er} au 15 février dernier et le commissaire-enquêteur, désigné par le maire en application du code précité, a émis un avis favorable au déclassement et à l'aliénation de la parcelle concernée.

.../...

Mme Madeleine BOURGADE
Association Sauzet Nature Environnement
et Développement
Le Pressoir, Rouby
46140 SAUZET

La circonstance que cette enquête ait été confiée au maire de Villesèque, qui est aussi vice-président de la communauté de communes où siège le maire de Sauzet, ne suffit pas à caractériser un intérêt personnel du commissaire-enquêteur de nature à affecter la régularité de l'enquête publique.

Il convient de rappeler à cet égard que l'objet de l'enquête est le déclassement et l'aliénation d'une parcelle appartenant au domaine public de la commune.

La procédure mise en œuvre à cette occasion par le maire de Sauzet est conforme aux textes en vigueur.

Je vous informe que j'adresse copie de la présente lettre au maire de Sauzet.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,

Le Secrétaire Général



Gilles QUENEHERVE